

MONTREAL PLUS

Investissement majeur au lac aux Castors Page 3 >

La Ville continuera de faire affaire avec OMG Media Page 3

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MERCREDI 19 FÉVRIER 2003

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

BUDGET MANLEY

« C'est loin loin loin » des besoins des villes

KARIM BENEISSAIEH

Le monde municipal a accueilli avec une déception sans équivoque le budget Manley, qui accorde notamment 3 milliards sur 10 ans pour la réfection des infrastructures.

« Il n'y a pas de cadeau dans ce budget pour la Ville de Montréal, tranche Frank Zampino, président du comité exécutif à la Ville de Montréal. C'est loin loin loin des besoins, non seulement ceux de la Ville de Montréal mais de l'ensemble des villes canadiennes. »

Montréal a déjà trop tardé à s'occuper de son réseau d'eau, estime M. Zampino, et les nombreux incidents des dernières semaines, alors que des conduites ont lâché, en sont « la preuve claire ».

L'Union des municipalités du Québec (UMQ) a pour sa part qualifié ce budget de « saupoudrage », estimant que les montants accordés pour les infrastructures étaient « nettement insuffisants ». Le budget fédéral 2003 accorde 3 milliards d'argent frais pour la réfection des infrastructures. Là-dessus, seulement 1 milliard est clairement attribué aux projets municipaux, surtout pour des projets de taille « modeste », a précisé le ministre Manley. « Du fait qu'il est à long terme, cet investissement aidera les municipalités de tout le Canada à mieux planifier et effectuer les améliorations de leurs infrastructures », annonce-t-on dans le budget. Deux autres milliards sont réservés à un Fonds dont pourront profiter les projets d'envergure, « notamment ceux réalisés dans les grands centres urbains ».

« Les collectivités canadiennes font face à des défis de plus en plus grands dans le domaine des infrastructures », note-t-on dans les

points saillants du budget. Dans son discours, le ministre des Finances a en outre mentionné une étude du Groupe de travail du premier ministre sur les questions urbaines, qui « montre clairement que le renouvellement de l'infrastructure domine la liste des défis auxquels les villes et les collectivités du Canada sont confrontées ».

Ces montants s'ajoutent aux 5 milliards déjà accordés dans les deux derniers budgets. Or, selon une évaluation de la Fédération canadienne des municipalités, les villes canadiennes ont des besoins « immédiats » de 57 milliards de dollars pour rénover leurs infrastructures, plaide Frank Zampino. Montréal, à elle seule, aurait besoin d'investir 200 millions par année pour les 20 prochaines années. « La part normale d'Ottawa serait de 100 millions par année, estime le président du comité exécutif. Notre part estimée de ce qui est annoncé aujourd'hui, c'est 12 ou 13 millions par année. On est loin du compte. »

Même son de cloche du côté de Laval, où le maire Gilles Vaillancourt estime qu'Ottawa est carrément « passé à côté du problème urbain le plus important ». À titre de président de la Coalition de renouvellement des infrastructures, M. Vaillancourt a — à maintes reprises — évalué les besoins des municipalités québécoises à 1 milliard par année pour les 15 prochaines années.

« Je n'ai rien contre les investissements en santé et en éducation, mais ça sert à quoi si on a des hôpitaux et des écoles, mais qu'on ne peut les approvisionner en eau potable, ou que les routes qui y mènent ne sont pas praticables ? » Le maire de Laval conclut en accusant Ottawa d'avoir « choisi de laisser augmenter le déficit souterrain », ainsi qu'il qualifie le vieillissement des infrastructures.

Les municipalités et le budget

SANS-ABRI

• 135 millions par année pendant trois ans pour venir en aide aux sans-abri.

LOGEMENT

• 320 millions sur cinq ans pour « améliorer » les ententes de logement abordable conclues avec les provinces.

INFRASTRUCTURES

• Deux milliards sur 10 ans en infrastructures « stratégiques » pour les projets d'envergure, notamment ceux réalisés dans les grands centres urbains.

• Un milliard sur 10 ans dans l'infrastructure municipale, surtout dans les projets plus modestes.

RÉNOVATION RÉSIDENNELLE

• 384 millions dans les trois prochaines années pour prolonger les programmes fédéraux de rénovation résidentielle afin de « préserver les logements abordables existants ».

Outre les infrastructures, le budget annonce le renouvellement du programme national d'aide aux sans-abri instauré en 1999, une mesure qui rapportera 135 millions par année pendant trois ans. On reconduit également pour plusieurs années divers programmes de promotion du logement abordable pour un montant de 704 millions.

Logement: Ottawa n'en fait pas assez

KARIM BENEISSAIEH

APRÈS UNE ABSENCE de près de huit ans, Ottawa a confirmé pour un second budget son intention de s'occuper de logement, en accordant 704 millions pour divers initiatives encourageant la construction et la rénovation.

Ces nouvelles sommes ont toutefois été accueillies plutôt froidement, alors qu'on a qualifié cette intervention du gouvernement fédéral de « nettement insuffisante ».

Un large pan du budget fédéral a été réservé au logement abordable, identifié comme une des solutions à la crise du logement qui frappe pratiquement tous les centres urbains au Canada. « Malgré la vigueur de l'économie, l'offre de logements locatifs abordables continue de poser certains problèmes, en particulier dans les grands centres urbains, note-t-on dans le budget 2003. De ce fait, de nombreux Canadiens, en particulier les travailleurs qui vivent dans la pauvreté, ont de la difficulté à trouver un logement locatif abordable. »

Ottawa a confirmé le versement de 320 millions sur cinq ans pour « améliorer » les ententes de logements déjà conclues avec les provinces et qui visaient la stimulation de la construction de logements abordables. En 2001, notamment, on avait annoncé des investissements de 680 millions sur cinq ans et signé des ententes bilatérales de partage de coûts avec les provinces. On a également décidé de prolonger un programme qui expirait en mars prochain et qui visait la rénovation résidentielle, en particulier les logements abordables. Cet investissement de 384 millions sur trois ans aura, espère-t-on, une incidence « sensible » sur l'amélioration des quartiers et les conditions d'offres de logements pour les personnes à faibles revenus.

Mais voilà, c'est trop peu, trop tard, estime-t-on au Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). Même en ajoutant les 320 millions pour la construction de logements abordables aux 680 millions déjà promis par le gouvernement Chrétien, « on est



Photothèque La Presse ©

Les critiques en matière de logement, comme le FRAPRU, ne sont pas convaincues des efforts fournis par John Manley et le gouvernement pour favoriser le développement de logements sociaux.

loin de réparer les dégâts causés par le retrait du financement » depuis 1994, déclare l'organisme par communiqué. En huit ans de désengagement, on évalue que le fédéral a causé une pénurie de 160 000 logements sociaux, dont 40 000 au Québec.

« Ils essaient simplement de corriger une décennie de dommages, a déclaré à Ottawa Jack Layton, chef du Nouveau Parti démocratique. C'est une vraie trahison : les Canadiens s'attendaient à des solutions, ils n'ont droit qu'à des mots sans force. »

L'Union des municipalités du Québec a quant à elle rappelé qu'elle avait demandé des mesures fiscales afin d'encourager la construction de logements locatifs, « ce qui n'a vraisemblablement pas été entendu par le gouvernement fédéral », estime Francine Ruest Jutra, sa présidente. « Avec des taux d'occupation gravitant autour de 0,5 %, plusieurs familles vivront dans l'incertitude au cours des prochains mois », soutient-elle.

Sa camionnette volée pour commettre un meurtre

Avant d'aller à la barre, le témoin fraternise avec le voleur de sa voiture

ANDRÉ CÉDILLOT

À PEINE CINQ MINUTES, le temps d'entrer et de sortir de la maison de pension où il vivait à son arrivée à Montréal en avril 2000, et Roger Munger s'était fait voler sa fourgonnette qu'il avait pourtant verrouillée. « J'avais les clés dans mes poches. Je suis resté estomaqué de ne plus voir mon véhicule. J'ai pensé que j'étais parano », a relaté ce ferrailleur de 48 ans, avec son fort accent du Lac-Saint-Jean.

« En plus, c'était une Dodge Caravan Special Edition », a-t-il insisté, en voyant la photographie de sa camionnette que le ministère public a déposée, hier, au superprocès devant jury des 12 membres des Hells Angels/Nomads et des Rockers accusés des meurtres de 13 rivaux, entre 1996 et 2000.

Selon toute vraisemblance, l'habile voleur,

qui doit témoigner aujourd'hui, a réussi son coup en enfonçant un tournevis près de la serrure d'une porte de la fourgonnette. Il a ensuite trafiqué le contact de la colonne de direction, puis quitté les lieux en vitesse. « Je suis resté cinq minutes à l'intérieur », a déclaré M. Munger, encore abasourdi par la disparition éclair de son véhicule.

Le plus ironique, c'est que M. Munger a conversé amicalement avec le voleur, hier, alors qu'ils faisaient tous deux le pied de grue, en attendant d'être appelés à la barre des témoins, au palais de justice Gouin. « Le saviez-vous que c'est lui ? » a demandé M^e Martin Tremblay,

lors du contre-interrogatoire. « Si je l'avais su, peut-être que je lui aurais parlé différemment. En tout cas, j'ai retenu sa face, si je le revois », a-t-il répondu le plus sérieusement du monde.

Si l'on en croit la thèse de la Couronne, la fourgonnette de M. Munger a été utilisée quelques semaines après le vol pour commettre le meurtre de François Gagnon, l'une des victimes mentionnées à l'acte d'accusation. Un sympathisant des Rock Machine, Gagnon, a été criblé de balles dans un appartement de la rue Tardif, à Montréal-Nord. L'attentat s'est produit à 22 h 08, le 6 juin 2000.

Répondant à un autre appel de détresse dans le voisinage, des policiers ont failli épingler les tireurs dans leur fuite, ces der-



Évitez de vous faire rouler par l'économie.



On l'aime gros comme une montagne

Le mont Royal : un arrondissement historique et naturel à préserver

Lieu de rassemblement, de détente et de recueillement, refuge naturel au cœur de la cité, témoin de notre histoire, le mont Royal fait depuis toujours partie du paysage identitaire des Montréalais et des Montréalaises.

Afin de protéger aujourd'hui, et de préserver pour demain, ce patrimoine unique et inestimable, le gouvernement du Québec a amorcé la démarche visant à déclarer le mont Royal « arrondissement historique et naturel ».

De cette façon, le mont Royal sera reconnu comme patrimoine de tous les Québécois et de toutes les Québécoises, un emblème dont nous sommes fiers, un héritage à conserver, à transmettre et à mettre en valeur en collaboration avec la Ville de Montréal.

www.mcc.gouv.qc.ca

Québec 



Le conseiller Ivon Le Duc quitte Vision Montréal

SÉBASTIEN RODRIGUE

LE CONSEILLER municipal de Tétreaultville, Ivon Le Duc, poursuivra sa carrière politique comme indépendant et conservera la présidence de l'arrondissement de Mercier/Hochelaga-Maisonneuve même si le chef de l'opposition réclame sa démission.

M. Le Duc soutient que sa décision n'a rien à voir avec les récents événements au cours desquels il a rudoïyé son collègue Richer Dompierre. Il explique qu'il se sent « trahi » par le départ de Pierre Bourque à l'ADQ. « Il devait rester comme chef de l'opposition et essayer de gagner la prochaine bataille », dit-il.

Élu depuis 1994 avec Vision Montréal, M. Le Duc ajoute qu'il n'avait plus la motivation pour rebâtir le parti. Il a annoncé sa décision hier et envoyé la veille sa lettre de démission au chef du parti, Richard McConomy.

Le nouveau chef de l'opposition, Martin Lemay, a aussitôt réclame sa démission comme président d'arrondissement. « J'apprécierais que M. Le Duc aille au bout de son acte politique et qu'il démissionne de son poste qui lui a été donné par ses collègues sur les conseils de M. Bourque », explique-t-il.

La charte de la Ville de Montréal précise toutefois qu'un président d'arrondissement est nommé jusqu'à la fin de son mandat. Les deux conseillers indépendants et les trois élus de Vision Montréal devront donc cohabiter. « Au-delà des titres et des choix politiques, il y a trois élus de Vision Montréal, c'est la majorité qui décide, le président n'a pas de droit de veto », fait remarquer M. Lemay.

Démissionner ?

Les autres élus sont toutefois moins prompts à exiger la démission d'Ivon Le Duc, mais ils reconnaissent que cette histoire perturbe l'arrondissement. « Je pense qu'il peut rester, mais il faudra repartir sur une base différente, de confiance et d'une autorité *politically correct* », dit Lyn Faust. Sans réclamer sa démission, Richer Dompierre estime que la logique veut maintenant qu'il délaïse la présidence.

Le 21 janvier dernier, le président de l'arrondissement a empoigné M. Dompierre par le cou en raison d'un différend dans le dossier du déménagement de *La Joute*. Après l'enquête policière, la substitut en chef du procureur général a décidé de ne pas porter d'accusation, mais de servir un « avertissement » judiciaire à M. Le Duc.

Le conseiller indépendant Luc Larivée croit pour sa part que cet incident aurait dû conduire à sa démission puisque cette affaire risque maintenant de nuire au fonctionnement de l'arrondissement. De son côté, la conseillère du district de Longue-Pointe, Claire Saint-Arnaud, estime que les élus doivent néanmoins gérer l'arrondissement malgré cet épisode difficile.

Les cinq conseillers municipaux ont effectivement participé à la réunion du conseil d'arrondissement hier soir qui s'est déroulée sans anicroche. Le président de l'arrondissement, Ivon Le Duc, a toutefois refusé de répondre aux questions d'une citoyenne à propos de l'agression de M. Dompierre. « Vous n'aurez pas de commentaires de moi là-dessus, c'est clair, n'essayez pas de poser des questions sur ce sujet-là ce soir », a-t-il répliqué.

M. Le Duc refuse toujours de donner sa version des faits sur cette histoire, préférant attendre une rencontre avec ses collègues à ce sujet. Le président de l'arrondissement considère qu'il a le respect des autres élus et qu'il peut ainsi demeurer à la tête de l'arrondissement. « Je peux très bien présider les destinées de l'arrondissement sans avoir à faire face à un tollé et je peux très bien faire le job », dit-il.

L'EXPRESS DUMATIN

Cardiologie : première nord-américaine à Sainte-Justine

UN CARDIOLOGUE du Centre hospitalier universitaire mère-enfant Sainte-Justine, à Montréal, a réalisé une intervention qui représente une première en Amérique du Nord. Le docteur Joaquim Miro a réussi à éviter une opération à coeur ouvert et colmater une brèche intracardiaque complexe par cathétérisme. C'est la situation du petit trou, tout près des valves cardiaques, qui représentait le plus grand défi. Ce nouveau type d'opération comporte plusieurs avantages. Parmi ceux-ci, elle est plus courte et moins dommageable pour le patient. — PC

Accusé d'agression sexuelle

UN HOMME qui aurait fait vivre un véritable calvaire à son ex-conjointe, vendredi dernier, a comparu hier au palais de justice de Gatineau. Alan Simpson, 40 ans, de Chambly, devra faire face à 14 chefs d'accusation, dont ceux d'agression sexuelle grave, de tentative de meurtre et de menace de mort. Il se serait présenté au domicile de la victime vendredi matin pour s'en prendre à elle sous la menace d'une arme à feu. Il l'aurait ensuite placée nue dans un sac de hockey et aurait procédé à son transport dans un motel de Gatineau où il a poursuivi son manège. La victime a réussi à s'enfuir au cours de la nuit et à aller chercher du secours.

Deux Hells plaident coupable

DEUX MEMBRES des Hells Angels de la section de Trois-Rivières, ainsi qu'un membre de leur club école du Saguenay—Lac-Saint-Jean, les Satan Guards, viennent de reconnaître leur culpabilité à des accusations de gangstérisme, de trafic de stupéfiants et de complot, au palais de justice de Saguenay. Les deux Hells, Jean-Damien Perron et Jean-François Bergeron, ont respectivement écopé de peines de cinq et de trois ans de pénitencier. Deux autres individus considérés comme des relations d'affaires des motards, Jocelyn Gauthier et René Paré, se sont vu imposer des peines de 42 mois d'emprisonnement. — PC

Enquête sur un abbé de La Tuque

L'ENQUÊTE préliminaire de l'abbé Raynald Couture, qui fait face à neuf chefs d'accusation pour attentat à la pudeur, agression sexuelle et attouchement sexuel sur de jeunes garçons, a débuté hier au palais de justice de La Tuque avec le témoignage de quatre victimes. Le juge Guy Lambert a prononcé une ordonnance de non-publication sur les faits de la cause, ainsi que sur tous les détails qui pourraient permettre d'identifier les huit victimes qui ont porté plainte contre l'abbé Couture. Rappelons que le prêtre a vécu pendant plusieurs années dans la communauté atikamekw de Wemotaci. — *Le Nouvelliste*

La Ville conserve son contrat avec OMG Media

SÉBASTIEN RODRIGUE

Après de multiples vérifications, la Ville de Montréal a conclu qu'elle poursuivait le projet de bacs de recyclage publicitaires avec la compagnie OMG Media malgré les révélations sur les liens possibles entre la mafia et l'entreprise.

Le porte-parole du maire de Montréal, Philippe Roy, confirme qu'après l'analyse des services du contentieux et de l'environnement, rien ne pouvait justifier une révision du contrat par le comité exécutif. « On ne peut pas suspendre un contrat sans raison sérieuse et selon le contentieux, il n'y a aucune raison de revoir ce contrat avec OMG », explique-t-il.

Le maire de Montréal avait ordonné un examen approfondi du contrat après que *La Presse* eut révélé que le « parrain » Vito

Rizzuto conduisait depuis deux ans une jeep Cherokee appartenant à OMG Media.

L'entreprise a signé un contrat avec la ville en 2001 pour l'installation de bacs de recyclage. « Il n'y aucune preuve que l'entreprise ait des liens avec la mafia », conclut le porte-parole du maire. La semaine dernière, Gerald Tremblay avait déclaré vouloir faire la lumière sur ce dossier afin que son administration soit « intègre » et « transparente ».

Les relations entre Rizzuto et la compagnie OMG ont déjà entraîné la démission du président de la filiale québécoise de l'entreprise, Michael Strizzi. Ce dernier a dit avoir prêté le véhicule au chef mafieux, « un ami depuis 10 ans », à l'insu des dirigeants de la maison mère, en banlieue de Toronto.

Vito Rizzuto a aussi été photographié en compagnie de Frank Campoli, ancien dirigeant d'OMG Media et un des administrateurs de la compagnie. En août 2001, le président du comité exécutif, Jean Fortier, avait fait part de ses craintes

aux membres en affirmant que la Ville s'appropriait « à donner un contrat à une compagnie liée au crime organisé ». Les autres membres ont alors réagi avec indifférence.

La Ville de Montréal a signé un contrat avec cette entreprise pour l'installation de 2000 poubelles publicitaires sur les trottoirs du centre-ville. Environ 350 bacs sont déjà dispersés dans la ville et l'installation se poursuit toujours puisque 180 demandes de localisation ont déjà été acceptées, confirme le porte-parole du maire. Les services de l'environnement et du contentieux ont également constaté que l'entreprise remplissait ses obligations.

À Toronto, où OMG a lancé son concept de bacs de recyclage publicitaire, le conseiller municipal responsable du comité sur les travaux publics, Brad Duguid, indique pour sa part que le service de police vérifie toujours si des liens directs unissent le crime organisé à l'entreprise.

Avec la collaboration d'André Noël et André Cédilot.



Photothèque, La Presse ©

On s'attend à ce qu'au moins deux projets liés à la revitalisation du lac aux Castors se concrétisent : la restauration du pavillon et la construction d'une patinoire de glace artificielle.

Traitement royal pour le lac aux Castors

Une patinoire artificielle y sera aménagée

KARIM BENESEAIEH

DANS LA FOULÉE du nouveau statut accordé au mont Royal, Montréal annoncera cet après-midi un vaste plan de restauration du lac aux Castors. Coût de l'opération : sept millions, répartis entre la Ville, le gouvernement du Québec et la Fondation des Amis de la montagne.

Conformément à un des engagements issus du Sommet de Montréal, ces travaux de revitalisation du lac et de son pourtour viseront à « redonner à ce secteur du parc son éclat et offrir de nouveaux services aux citoyens ». Aucun des partenaires engagés dans l'opération n'a cependant voulu en divulguer les détails. De sources proches du dossier, on s'attend cependant à ce qu'au moins deux projets se concrétisent : la restauration du pavillon et la construction d'une patinoire de glace artificielle sur le lac.

Le pavillon, qualifié l'été dernier par le ministre André Boisclair de « pièce d'architecture inédite remarquée, notamment pour la qualité de son intégration au parc du Mont-Royal », a déjà fait l'objet d'une subvention de 750 000 \$ de Québec, annoncée le 25 juin 2002. Huit mois plus tard, les travaux n'ont toujours pas été entrepris.

Quant à la patinoire artificielle, il s'agit d'un projet dans l'air depuis quelques années. L'ex-maire Pierre Bourque en avait notamment fait une promesse électorale en juin 2001, précisant que cette construction donnerait au lieu « une dimension communautaire et conviviale unique dans le respect de la vocation du parc ». Il évaluait alors l'ensemble de la restauration à 6,7 millions, exactement la somme prévue l'été dernier au Sommet de Montréal.

En début de semaine, le gouvernement

du Québec a annoncé des investissements de 15 millions dans le mont Royal, une mise égale par Montréal. Le maire Gerald Tremblay a rappelé à cette occasion les priorités établies par son administration. Au premier chef, la Ville devrait aller de l'avant bientôt avec un vaste plan de réaménagement des abords routiers du mont Royal. On s'attaquera plus spécifiquement à l'échangeur Des Pins-Du Parc et à l'accès au parc Jeanne-Mance. L'ensemble de ce projet, de loin le plus important, a été évalué l'été dernier à 19 millions. On veut également élaborer des chemins de « ceinture » et de « traverse » de la montagne au coût de 4,2 millions.

La restauration de la croix (550 000 \$) et le réaménagement de l'entrée et de l'escalier Peel (2,5 millions) sont les deux autres projets évoqués par le maire.

PROCÈS POUR MEURTRE

La fillette ne s'est jamais confiée aux médecins

MARCEL LAROCHE

BIEN QU'ELLE AIT un souvenir précis des mauvais traitements qui lui ont été infligés ainsi qu'à ses deux soeurs par l'amant de sa mère, une fillette a répété à maintes reprises, hier, n'avoir jamais raconté le drame aux médecins qui l'ont examinée à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal.

Dans une déposition enregistrée sur vidéo-cassette par la police au lendemain du drame, survenu le 28 juin 2001, l'enfant, âgée aujourd'hui de 7 ans, a même oublié des détails importants, comme celui d'avoir vu l'ami de coeur de sa mère soulever par la taille ses deux soeurs près d'un ventilateur de plafond.

Tout comme elle a également omis de parler d'une « madame noire » et d'un petit garçon qui se trouvaient dans l'appartement du nord de Montréal lorsque ses deux jeunes soeurs, l'une de deux ans et demi et l'autre d'à peine 10 mois, ont

été brutalisées par le concubin de sa mère.

La plus vieille est morte des suites d'une rupture du foie causé par un violent coup tandis que le poupon a subi de graves lésions cérébrales après avoir été victime du syndrome du bébé secoué.

L'homme de 36 ans, père du bébé lourdement handicapé, est accusé de meurtre non prémédité de la fillette, de voies de fait graves à l'endroit de son enfant et d'avoir causé des lésions corporelles à leur soeur. Son procès devant jury se poursuit présentement.

Récit confus

Témoignant hier pour la seconde journée au procès, la jeune écolière a été assaillie de questions de la part de l'avocate de la défense, Roxane Hamelin, qui a constaté l'absence de détails importants dans sa déposition du 29 juin 2001.

Plutôt confuse dans son récit, la fillette

a dit qu'elle « avait peut-être oublié » de dire à la police certains faits, dont la présence de la « madame noire » dans l'appartement et l'histoire du ventilateur de plafond, des détails dont elle s'est cependant souvenue lors de son témoignage rendu en début de semaine.

Par ailleurs, le docteur Jean-Claude Richer, médecin généraliste de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, est venu raconter dans quelles circonstances des ambulanciers se sont présentés aux urgences avec un bébé de 10 mois dans un état léthargique, vers 20 h 35 le 28 juin 2001.

Comme ses organes vitaux semblaient défaillants, l'enfant a été intubé et placé sous respirateur artificiel. Après avoir fait une radiographie du cerveau de l'enfant, le médecin en est arrivé à trois diagnostics possibles pour expliquer son état de santé précaire : diabète, intoxication ou syndrome du bébé secoué.

Le procès présidé par la juge Lise Côté, de la Cour supérieure, reprend ce matin au palais de justice de Montréal.

Véhicules automobiles

550 AUTOMOBILES

MINI Laval

www.minilaval.com

Nous célébrons notre 30^e anniversaire.

Cooper S 163 CV

389\$/mois**

2450, boul. Chomedey
(514) 773-MINI

** Basé sur une Cooper S 2003, bail 36 mois + taxes, 16 000 km/an, 15 p de km excédentaire. Acompte de 4 660 \$ plus taxes, transport et préparation en sus. Premier versement et dépôt de sécurité requis. Livraison avant le 28 février 2003.

HONDA Accord EXR 1994, 2 ptes, tout équipé, 152 000 km, 9300\$, 514-991-7673

HONDA Accord EX-R V6 1997, cuir, aut, 4 ptes, ferme, A-1, 15 250\$, 514-992-9250

HONDA Accord SE 2000, grise, 4 ptes, man, 8 pneus, 95 000 km, Car, 160 000 km, 16 750\$, 17 300\$, 514-914-9204

HONDA Civic 2002, 4 ptes, aut., air, argent, 89000 km, 14 800\$, 450-655-6733

HONDA Civic 2001, gr/ gris tisu, manuelle, 167 000 km, 16 750\$, (514) 731-7871

HONDA Civic 01, aut., 4 ptes, a/c, gr. élect., A1, bal, gar., Chambly Toyota-450-658-4334

HONDA Civic 2001, 4 ptes, aut., air, 40 000 km, 14 800\$, Audi Lazon 450-688-1120

HONDA Civic 2000, 4 ptes, aut, 68 000 km, tout équipé, 6400\$, 514-946-8742

HONDA Civic coupé DX 97, 101 000km, 9500\$ nég., rouge, Domenico 514-928-1757

HONDA Civic DX-G 2001, aut, a/c, seulement 17 000km, Car, 160 000 km, 16 750\$, 17 300\$, Autos 514-928-9908

HONDA Civic DXG 01, 50 000 km, man., air, CD, 8 pneus, privé, 14 500\$, 514-355-7628.

HONDA Civic EX 1999, noir, 4 ptes, 85000km, Gr. élect. Démarr. A/C, Cond. A1, 12000 \$ ferme, 514-355-1893.

HONDA Civic LX 99, aut., 77 000 km, 4 ptes, mag, arg., 11 000\$, 450-628-1583.

HONDA Civic LX 97, SE 4 ptes, aut., a/c, cass., 175 000 km, bi-jou, MADR, 450-922-9922

HONDA Civic LX 1994, 4 ptes, aut., a/c, démar., 144 000km, 5900\$, 514-946-8742

HONDA Civic LX 96, 5 vit., aut., a/c, cass., 175 000 km, bi-jou, MADR, 450-922-9922

HONDA Civic LX 1994, 4 ptes, aut., a/c, démar., 144 000km, 5900\$, 514-946-8742

HONDA Civic LX 96, 5 vit., aut., a/c, cass., 175 000 km, bi-jou, MADR, 450-922-9922

HONDA Civic LX 99, 4 ptes, arg., anti-démarr., 5 vit., 63 000 km, 11 000\$, 514-645-9724

HONDA Civic LX 2002, vitres élect., CD 5 vit., 20 000 km, mag, 268\$/mois 514-582-3072

HONDA Civic LX 99, aut., 4 ptes, 104 000 km, www.lutex.ca 514-336-3000

HONDA Civic SE 2000, 4 ptes, 5 vit., 41 000 km, 11 985\$, S.D. Autos 514-952-9908

HONDA Civic SE 1999, 115500 km, 4 ptes, man., lecteur cassette, régulateur de vit., a/c, Honda Canada elec. 2005, 450-678-5825.

HONDA Civic SE 2000, 4 ptes, 5 vit., verte, a/c, CD, barjures portes élect., 56 700 km, mag, Honda Canada elec. 2005, spécial 13 900\$, Gilles Houle Toyota 514-640-5010

HYUNDAI Accent 1999 aut., 3 portes, 39 000 km Arbour Volks Laval 450-681-8110

HYUNDAI Accent GL 2002, 4 ptes, 5 vit., 7000 km, 10 600\$, S.D. Autos 514-952-9908

HYUNDAI Accent GSI 2002 blanche, 6000 km, 8995\$, Garage Legris 450-664-4140

HYUNDAI Elantra 2001, 5 vit., aut., 10 000 km, 10 900\$, S.D. Autos 514-952-9908

HYUNDAI Elantra VE 2000, fam, aut., a/c, 36000 km 11 600\$, S.D. Autos 514-952-9908

HYUNDAI Elantra 99, grise, aut, 4 ptes, 48000km, régulateur de location, 8000\$, 514-528-6952.

INFINITI G20T, 2001, impéc, 37 000km, 12 000\$, 4 pneus hiver, 22 900\$, 450-672-4245

INFINITI I30 96, 104 000km, cuir, toit, a/c, mag, CD, bi-jou, 14 500\$, 514-220-2001

INFINITI Q45 93, 210 000km, 1 proprio, mécanique A-1, échange accepté, 8995\$, 450-674-0505, 1-888-238-2013

JAGUAR XJ12 1996, noire, service, bi-jou, 19 995\$, C.T. Auto, 450-433-8180

JAGUAR XK8 décapotable 97, rouge, toit, 1200 000 km, gar. 450-674-0505, 1-888-238-2013

JOHN SCOTTI AUTO Demandez Adel ou Jeff 514-725-6777

LINCOLN Continental 1994 vert foncé, int. cuir beige, moteur remplacé par Ford à 150 000 km / 2000 000 km, exc. état, 5000 \$, (514) 739-4424

MALIBU 2000, équipée avec, CD, 48 000 km, impeccable 11 495 \$, cfr., (514) 862-5510

MALIBU 2002, vert foncé, 5000 km, vitres élect., a/c, etc., Balaforce bail 3 ans, 345 \$/mois, Après 19h: 450-687-4815

MAZDA 323 93, turquoise, exc. cond., 77 000 km., 4200 \$, 514-734-1120, après 18h.

MAZDA 626 LX 01, 4 cyl., a/c, cassette, 16 000 km, 13 900\$, 450-651-3681

MAZDA 626 LX 98, aut., 4 cyl. air élect. bas km 514 385-9595 www.bourrasmazda.com

MAZDA LX 2001, 4 ptes, noire, impeccable, 16 000 km, 16 000\$, 514-948-6958.

MAZDA Precidia 95, mag, brassière, réflecteur, bien équipé, 5500 \$, 514-366-4649

MAZDA Protege SE 2000, aut, a/c, CD, alléger, 4 roues motrices, 12000 km, 25 955\$

MAZDA Protege SE 02, aut, air cd, ach. ach. ach. 15 385-9595 www.bourrasmazda.com

MAZDA Protege 99/01 aut man aut, air, choix 514 385-9595 www.bourrasmazda.com

MAZDA Protege SE 1999 aut., A/C, 68 000 km Arbour Volks Laval 450-681-8110

MAZDA PROTEGE LX 99 5 vit., tout équipé, 10 750 \$

MAZDA PROTEGE 2000, air, 5 vit., 59 000 km, 10 995 \$, C.L. inc 450-627-6342

MAZDA Protege LX 2001, 2.0L, aut, a/c, seulement 15 000 km, S.D. Autos 514-952-9908

MAZDA Protege 5 2002, aut, air, bleu foncé, 25 000 km, 16 900 \$, 514-779-8282.

MAZDA Protege LX 99, aut., air, élect., 68 500km 11 895 \$

MAZDA Protege 99, man., CD, 45\$/sem 05 cash 450-449-3344 BOUCHERVILLE MITSUBISHI

MERCEDES 190E, 91, 2 261 12, AUTOMAX 514-948-2222

MERCEDES 2000, S430, 1 proprio, 43 000 km, 17 800 \$, arg/n/g, 514-585-6618

MERCEDES 300E, 4Matic 1992, tout équipé, 4 roues motrices, Thierry 514-993-2047

MERCEDES À LIQUIDER 94 C280, tout, air, 14 955\$ 93 190E 2.6 Sportline, tout cuir, 89 500 \$EL, noir 100 km, 8995\$, C.T. Auto, 450-433-8180

550 AUTOMOBILES

SUBARU Outback fam. 2000, man., a/c, propre, 108 000 km, "hitch", 16 500\$, 514-946-3518

SUBARU Outback (2) 99, aut, aussi une man. 2000, bas km Carrefour Subaru 450-425-1114

SUNFIRE 97, 95 aut, voir 2.2 L man. 2 ptes, rouge, 165 000 km autoroute. 514-453-5607.

SUZUKI Swift 98, 5 vit., 88 000 km, parfait état, plusieurs pces neuves, 6500\$, 514-947-6003

TERCEL 95, aut., verte, 108 000 km. Car. prolongée, 7 700 \$, 514-523-7017.

TOYOTA Camri XLE, 99, aut., 81 640 km, tout équipé, gar.

Toyota Duval 450-655-2350

TOYOTA Camry 98, XLE, noir / gris, automatique, 13 000 \$ (514) 731-7871

TOYOTA Camry 97, aut., tout équipé, gar, trans, 112 000 km, 8500 \$, Pierre: 450-619-1938

TOYOTA Camry CE 2000, 98 000 km, équipé, exc. condition, 15 000\$, 514-769-7558

TOYOTA Camry LE 99, noires, 4 ptes, man, 1 aut., tout équipé, gar., coûtant 11500\$, 12500\$ + 1000 \$ ferme, CL Inc. 550-627-6342

TOYOTA Camry LE 92, exc. état, pas de rouille, 126 000km, taupes, 6200\$ 450-672-0068

TOYOTA Celica, GT, 2001, 15 250 km, CD, 5 vit., A1, gar.

Toyota Duval 450-655-2350

TOYOTA Corolla DX 97, 1.8 L tout élect. man. 85 000km très propre, 10 700\$, 514-761-1700

TOYOTA Corolla 99, CE 85 000 km, 1902L, air, 8 pneus, Démarr. Soir 450-653-3069

TOYOTA Corolla LE 2001, aut, a/c, mag, équipé, 14 000km, S.D. Autos 514-952-9908

TOYOTA Corolla 99, aut., a/c, 4 ptes, anti-rouille, 140 000 km, 8850 \$, 450-658-7848

TOYOTA Corolla 94-96-97, aut., 4 ptes, choix de 3, toutes gar., certifiées Special Gilles Houle Toyota 514-640-5010

TOYOTA Corolla CE, 02, aut., a/c, CD, 27 150 km, gar. Toyota

Toyota Duval 450-655-2350

TOYOTA Corolla 97, 5 vit., 110 000 km, impeccable, 7250\$, cfr., 514-917-7710

TOYOTA Corolla 98-99 2000-2003, aut., man, spécial Chambly Toyota-450-658-4334

TOYOTA Corolla 99 9795\$ 5 vit., bleu moyen, 65 000km

ANJOU SSI 514-355-9933

TOYOTA Corolla 2003 Sport, aut, cuir, 120 000 km, 12 900\$, 450-658-8073

BROSSARD TOYOTA 450-445-0577 514-821-8504

TOYOTA Echo 00, aut, a/c, CD, roues 14", 71 850km, spécial

Toyota Duval 450-655-2350

TOYOTA Echo 00, aut, a/c, CD, roues 14", 71 850km, spécial

Toyota Duval 450-655-2350

TOYOTA Echo 01, man., 4 ptes, CD, loc. 39 mois 1995+ taxes, 52 000km, 514-220-1914

TOYOTA Echo 2000 aut., 4 portes, 54 000 km Arbour Volks Laval 450-681-8110

TOYOTA Echo 2000-01-02, (choix de 10), a/c 2 ptes-4 ptes, rabais 1000\$ à 2000\$, Gilles Houle Toyota 514-640-5010

12 230 Sherbrooke Est. Mtl

TOYOTA Echo 2002, man., 4 ptes, a/c., 2000 km, impéc. Chambly Toyota-450-658-4334

TOYOTA Echo 2001, 2 portes, aut., 48 000 km, noir, gar. 96

BROSSARD TOYOTA 450-445-0577 514-821-8504

550 AUTOMOBILES

VOLKS Golf CL 95, 2 ptes, 5 vit., noire, démarreur, mag, vitres teintées, chargeur 10 cd, 175000 km un proprio. 5200\$. 514-708-0459

VOLKS Golf GL 95, aut, air, 140 000 km, 4 ptes, mag, roue 16", 514-917-7710

VOLKS Golf GL 96, 69 000 km, 5 ptes, 5 vit., A/C, noir, 9 900 \$, 514-866-0748, 514-961-0748

VOLKS Golf GTI 1.8 T 2000 33 800km, Bordier orange, 6250 \$, cfr., 514-917-7710

VOLKS Jetta 2001, man., 1.8L Bleu/cuir beige. Toit 53 000 km, 8 pneus, Impeccable. 19 400 \$ nég. 450-434-8504

VOLKS Jetta 2000 15 395\$ 5 vit., ptes élect., CD 59 600km

ANJOU SSI 514-355-9933

VOLKS Jetta 2000, TDI, man., a/c, argent, 140 000 km, 14 400 \$, 514-831-8664

VOLKS Jetta K2 98, 5 vit., a/c, bas km, bleu, CD, vitres élect., A1, 11 500\$, 514-349-7453

VOLKS Jetta TDI 1999, man. 5 vit., cruise, a/c, 98 000km, 13 900 \$, 514-346-4957

VOLKS New Beetle GLS 1999, TD, 20 000 km, 14 000 km, 12 900\$. Soir 450-424-9323

VOLKS Passat fam 2002, 1.8T tiptronic, tout équipé, reprise loc. 59\$/mois, 450-623-5887.

VOLKS Passat GLS 99, 1.8T vert, man., 120 000 km, 118 000km, 6 CD, 8 pneus, 16 900\$. David 514-939-6479

600

Loisirs et véhicules récréatifs

550 AUTOMOBILES

VOLVO AUTOTECH
Ouvert 6 jours
Lun., mar. jusqu'à 21 h
le samedi de 10h à 14h

Autos vérifiées et garanties
Garantie prolongée disponible

Financement 6.9%

44 VOLVO EN INVENTAIRE

02 V70 XC, 25 000 km, "full", 02 S60, bourgogne, 39 000 km
01 V70 man., "full", 32 500\$
01 S40 (2), cuir, 29 000 km
01 S60 (2), cuir, track, mag, cd
00 MPV, bal, gar, 14 800\$
00 S70 SLE, man, 50 000 km
00 V70R, AWD, bleu, 28 500\$
99 S80 T6, gar, à 250 000 km
99 V70 GLT, verte, 27 500\$
99 S70 T5 (2), blanc, bas prix
99-98 S70 T5 SE (6), man., aut,
99-98 S70 GLT (3), à bas prix
99 V70 R, grise, "full", 9000\$
98 C70, cuivre, "full", 84 000 km
95-93 S60 (5), man., aut.

PIECES - SERVICE 36 \$ / H
SPECIALITE VOLVO
SAAB - MERCEDES - BMW
cel 450-460-3411
www.autotechvolvo.com

550 AUTOMOBILES

VOLVO DE BROSSARD
COURTOISIE DÉMOS

2002 S40 A, bas km
2001 S40 A, bas km
2001 V40 A, bas km

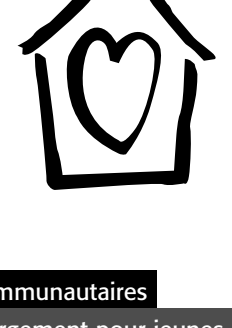
VOLVO USAGÉES

2002 (2) S60, ASR, bas km
2002 S40, A, 31 000 km
2002 (2) V70, XC, bas km
2000 V70, XC, 71/160 000 km
2000 S80, T6, 114 000 km
1999 (1) S80, bas km
1999 (2) S80, 2.9, bas km
1999 S70 ASR, 65 000 km
1999 S70, GLT, 72 000 km
1999 V70, A, 72 200 km
1999 V70, GLT, 83 200 km
1999 V70, A, 97 000 km
1999 C70, conv., 55 488 km
1999 S70, aut., 14 900 \$
1998 S70, T5, 138 000 km
1998 V70 A, 145 000 km

ÉTÉS-VOUS OBSERVEUR?

- ### RÉPONSES
- Oreille gauche du soldat de gauche.
 - Son coude droit plus long.
 - Main gauche du soldat du milieu non indiquée.
 - Poche de la veste du soldat de droite.
 - Fusil du soldat de droite plus long.
 - Les pieds du chef.
 - Haut des bretelles du chef.
 - Branche gauche sur le casque du chef.

Les Auberges du cœur du Québec



VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE

(450) 659-6688
fsvolvo@aol.com

VOLVO fam., V70 GLT 99, équipée, 70 000km, cuir, toit, air, remorque, Eurorail, barres Thule, 28 000\$, 450-671-7697

VOLVO LAVAL
(450) 867-4960

Financement à partir de 2.9% Garantie jusqu'à 160 000KM

02, V40, cuir, 22 000km
02, S60, aut., cuir, 36 000km
01, V70, Cross Country, 01, S40 cuir toit 38 000 km
01, S60, aut., 44 000km
01, S40, 39000km
01, V70, Cross Country, 01, S60, T5, 34 995 \$
00, V70, Cross Country, 00, S80, 2.9, 4599\$/36 mois

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
volvolaval.com

VOLVO POINTE-CLAIRE
(514) 630-3666

Financement à partir de 2.9% Garantie jusqu'à 160 000km Détails sur place

02, V70 xc AWD 43 900 \$ bijou
02, V70 5 vit, bleu 11 000km!
02, S60 ASR bleu 34 900 \$
02, S40 ASR cuir, 29 500 \$
01, V70 XC AWD or centré
01, S60 15 a mag's 17 34 900 \$
01, S40 39000 km 36 000 \$
01, V70 ASR 2.4T 30 900 \$
01, V70 ASR 2.4T 30 900 \$
01, V40A, argent 25 900 \$
00, S80 2.9 39 000km 29 900 \$
00 V70 XC AWD (2) 30 500 \$+
01, V70 ASR gar 180 000 km
00 S70 choix (3) 20 900 \$ +

Déshabiller la courte
MARTINE LACROIX
LE BRIDGE
collaboration spéciale
martine.lacroix@lapresse.ca

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
www.volvolvo.com

VOLVO S70 98, manuelle, cuir, grise, 8 pneus, 120 000 km, 18 900 \$, 514-525-3659

VOLVO S80, 2.9, 2000, ext. marine, int. cuir, gris, 120 000 km, dame, proprio, 8 pneus, 26 500 \$, 514-426-2983

VOLVO S70 98, grise, impeccable
AUTOMAX 514-748-2222

VOLVO S70 SE 2000, 59 000, tout équipé, 24 900\$. S.N.L., 514-952-8924, 450-649-9001

VOLVO S70 T5 SE, 99, gar. Volvo, comme neuve, 22995\$

Audi Lazon 450-688-1120

VOLVO S80, T-6, 2000 champagne, 69 000km, gr. 6é-cuir, 21 turbo gris foncé (2) 50 000 km, 450-622-9554

VOLVO V70 AWD, cross country 98, noire, A-1, 120000 km, 26000\$, Danielle, 450-438-6794 ou François, 450-565-5805.

VOLVO V70 XC AWD Cross Country, 2002, 22 000 km certifié, Gar. Volvo, Etai neuf, 514-952-8924, 450-565-5141

VOLVOV70 XCountry 2000 bourgogne, int, transfert location 1 an / 24 000 km, 680 \$ par mois taxes incluses. Frédéric: 1-888-480-9075; 819-326-9075 soir: 819-321-9242

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
www.volvolvo.com

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
www.volvolvo.com

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
www.volvolvo.com

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
www.volvolvo.com

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
www.volvolvo.com

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
www.volvolvo.com

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
www.volvolvo.com

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
www.volvolvo.com

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
www.volvolvo.com

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
www.volvolvo.com

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
www.volvolvo.com

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
www.volvolvo.com

VOLVO D'OCCASION CERTIFIÉE
www.volvolvo.com

Tél.: (450) 465-4078
www.soi-emploi.qc.ca

La force de la réussite

De Soi à l'Emploi

VOTRE HOROSCOPE

VERSEAU DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Vous serez apprécié de votre entourage. Vous obtiendrez de bons résultats dans vos entreprises grâce à votre ténacité, votre imagination et, surtout, à votre capacité de déterminer ce qui est bon autant pour vous que pour l'entourage. Gardez les pieds sur terre.

POISSONS DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Profitez de cette journée pour faire les divers travaux que vous avez laissés en suspens. Vous apprécierez la sollicitude d'un proche. Il sera préférable de laisser les choses suivre leurs cours sans tenter d'en presser le rythme ou sans tenter de tout diriger.

BÉLIER DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Vous pourriez améliorer votre situation sociale car vous savez très bien ce que vous voulez. Bonne journée pour rendre service, pour voir aux détails du quotidien. Rien de grandiose, mais tout ira bon train. En matière d'argent, choisissez d'équilibrer votre budget.

TAUREAU DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Union, signature de contrat, accord verbal : toutes les formes d'entente et les nouvelles étonnantes sont probables aujourd'hui et dans les prochains jours. Intérimement, vous serez stable et imaginatif tout à la fois.

GÉMEAUX DU 21 MAI AU 21 JUIN

Vous pourriez être plus nerveux que d'ordinaire. Il est possible que votre alimentation y soit pour quelque chose. Un proche vous rassurera sur un sujet qui vous tiraille. Vie casanière favorisée. Tout ce qui touche votre lieu de vie vous intéressera tout particulièrement. La famille est présente.

CANCER DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous pourriez vous lancer dans une aventure fort intéressante. Vous aurez l'impression que votre volonté résiste à tout. Ce qui n'est peut-être pas faux après tout ! Côte cœur, vous charmerez qui vous voudrez. Plaisirs.

LION DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

Dans vos activités, vous ferez les choses avec une attention soutenue. Vous pourriez toutefois être obligé de vous rattacher à des gens qui n'ont pas les mêmes opinions que vous. Diplomatie.

VIERGE DU 24 AOÛT AU 23 SEPTEMBRE

Vous seriez curieux, efficace et dans une forme étonnante. Côté cœur, une rencontre inopinée vous fera plaisir. Consacrez du temps à certaines questions de santé.

BALANCE DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Vous serez prêt à considérer l'opinion d'un proche avant de vous lancer dans un projet. Les signatures de contrat ont de bonnes chances de se faire. Attendez-vous à vivre du nouveau sous peu. Influence plus grande.

SCORPION DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Vous irez vers les autres aujourd'hui. Vous calmeriez l'agitation autour de vous. Le bizarre d'une situation pourrait vous apparaître avec clarté. Les amitiés seront favorisées. Les amours, également. Ouvrez les yeux.

SAGITTAIRE DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Vous serez consciencieux et réaliste durant les prochains jours. Il y aura peu de place dans votre ciel pour les rêveries. Ce contact avec la réalité sera toutefois sous le signe de la bonne humeur. Vie sociale plus active.

CAPRICORNE DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Vous pourriez avoir une baisse de vitalité. Vous aurez juste assez de concentration et d'attention pour faire au mieux, mais il faudra vous garder des pauses pour refaire le plein d'énergie. Vie du cœur mystérieuse.

RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Q Je suis née le 2 février 1948 à 6h20 à Montréal. Que me réserve l'avenir en général après une année difficile?

R Vous avez le Soleil dans le signe du Verseau et l'ascendant dans celui du Capricorne. Cette combinaison est ici l'introvertie, un peu sèche, un peu froide, qui préfère le silence à la



Photo AP

Des enquêteurs examinent la carcasse calcinée d'un des wagons du métro de Daegu.

INCENDIE DANS LE MÉTRO EN CORÉE

Bilan: 124 morts, 144 blessés

Agence France-Presse

DAEGU, Corée du Sud — Le bilan de l'incendie criminel hier dans le métro de Daegu, à 200 km au sud-est de Séoul, est de 124 morts et de 144 blessés, a indiqué ce matin le maire de la ville, Cho Hae-Nyong.

« Un total de 124 morts a été recensé », a déclaré le maire à la presse, soulignant qu'il s'agissait vraisemblablement d'un décompte définitif après que 72 cadavres eu-

rent été retirés de la rame incendiée.

Le nombre des blessés est de 144, tandis que les disparus s'élèvent à 279, un chiffre qui doit être pris avec prudence, a-t-il ajouté.

« Il nous faut considérer ce chiffre séparément de celui des morts. Il semble bien que tous les morts ont été comptés », a souligné M. Cho, qui a estimé que le chiffre des disparus devrait baisser dans les prochains jours, au fur et à mesure

que l'on identifiera les victimes et que l'on retrouvera des personnes portées manquantes mais qui ne se trouvaient pas dans le métro.

Sur les 124 morts, 25 seulement ont pu être identifiés jusqu'à présent, ont indiqué des responsables municipaux. Pour les 99 autres, trop grièvement brûlés pour être directement identifiables, il faudra recourir aux analyses d'ADN pour établir leur identité, a-t-on précisé de mêmes sources.

L'incendie a été provoqué hier matin par un homme qui a été vu par des témoins en train de répandre un liquide inflammable dans un wagon avant d'y mettre le feu avec un briquet.

L'incendiaire présumé, un certain Kim Dae-Hwan, 56 ans, a été arrêté par la police et identifié comme étant un homme au passé psychiatrique dont les mobiles pour l'instant ne sont pas connus.

Lendemain de tempête difficiles

ROGER PETTERSON
Associated Press

NEW YORK — Au moins 40 morts, plus de 250 000 foyers et entreprises privés d'électricité : l'heure était au bilan hier sous un grand manteau blanc, après le passage sur le nord-est des États-Unis de la plus violente tempête de neige enregistrée depuis 1996.

La tempête s'est offert un bouquet final à Boston, qui a reçu 70 cm de neige, du jamais vu. Le record précédent avait été atteint en 1978 avec 69 cm de neige.

Les aéroports reprenaient peu à peu le trafic, avec par exemple 25 décollages et atterrissages par heure à l'aéroport international Logan de Boston, comparativement à 80-90 habituellement.

De la Virginie occidentale au

Connecticut, les écoles étaient fermées hier tandis que les autorités de Washington ont ordonné à plusieurs institutions publiques de rester closes.

« C'est une *no man's land*. On dirait plutôt la Sibérie que le Maryland », constatait Paul McIntyre, superviseur des autoroutes du comté de Garrett dans cet État voisin de la ville de Washington où s'est accumulé 1,25 m de neige depuis le week-end.

De hautes congères s'élèvent de la vallée de l'Ohio à la Nouvelle-Angleterre, des coulées de boue et les eaux ont engendré le chaos dans le sud des Appalaches, tandis que les arbres et lignes électriques sont enrobés d'une épaisse couche de glace.

« C'est de loin la pire tempête de pluie verglaçante que nous ayons

eue depuis des décennies. C'est un cauchemar. Ça nous a paralysés », constatait Kimberly Carver, directeur de l'agence des secours d'urgence du comté de Scioto. La tempête de 1996 avait fait au moins 80 morts.

Hier, on relevait 50 cm de neige à New York, une soixantaine de centimètres aux aéroports Logan de Boston et Dulles à Washington. Les aéroports desservant Washington, Baltimore, Philadelphie et New York étaient pour la plupart fermés, laissant des milliers de passagers sur le carreau. « C'est devenu un cauchemar total ! » a laissé tomber Lynn Anderson, de Belfast (Irlande du Nord), bloquée depuis dimanche à Philadelphie alors qu'elle devait repartir pour Williamsburg, en Virginie.

Le long de certaines rues, les

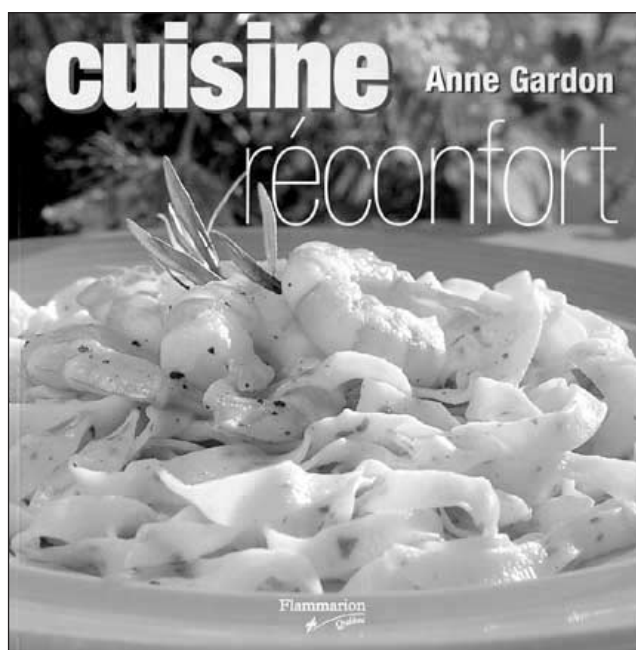
chasse-neige ont élevé des montagnes de neige de la hauteur d'un étage, comme à Manhattan, où les touristes se faisaient prendre en photo perchés sur ces monticules.

D'autres trouvaient la situation moins amusante, notamment les quelque 100 000 clients privés d'électricité en Virginie-Occidentale, les 20 000 en Caroline du Nord et en Caroline du Sud, les 62 000 dans l'Ohio, les 96 000 dans le Kentucky et les 6000 en Virginie.

Michael Bloomberg estime que la tempête a coûté environ 20 millions US à New York, tandis que le gouverneur du Maryland Robert Ehrlich évalue la facture entre 20 et 30 millions US pour l'État, déjà en dépassement de 14 millions US pour le déblaiement des routes cette saison. Le New Jersey s'attend à un coût de 14 millions US.

LA SUPERGRILLE DU MOIS

La Presse



Flammarion
Québec

EN FÉVRIER,
cinquante gagnants mériteront le livre
CUISINE RÉCONFORT
et un t-shirt La Presse.

À SURVEILLER
DIMANCHE

Le maire de Londres dresse un bilan positif de la «taxe embouteillage»

Agence France-Presse

LONDRES — Le maire de Londres, Ken Livingstone, a dressé hier un bilan positif de la première journée d'un péage électronique révolutionnaire destiné à désengorger le centre de la capitale, proposant de l'étendre au reste du pays.

Lundi a été « le meilleur jour que nous ayons jamais eu en matière de circulation », a assuré le maire, trop heureux de faire taire les critiques qui annonçaient une journée chaotique.

Le niveau de la circulation a baissé de 25 % lundi, mais selon les experts cette baisse est aussi due aux vacances scolaires. Le véritable test pourrait avoir lieu la semaine prochaine, quand les parents retourneront au travail et emmèneront leurs enfants à l'école en voiture.

Le maire s'est fixé pour objectif de réduire de 10 à 15 % la circulation automobile dans le centre de Londres, paralysé par des embouteillages endémiques. Il veut aussi en profiter pour financer une partie de la rénovation des transports publics londoniens vétustes et peu fiables.

« La prochaine étape logique serait que le gouvernement, qui s'est montré prudent et réticent jusqu'à maintenant, aborde la question d'un péage (dans les centre-villes) à l'échelle nationale », a déclaré M. Livingstone.

Désormais, du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 7h à 18h30, dans un périmètre de plus de 20 km carrés délimité par la gare Victoria à l'ouest, King's Cross au nord, Tower Bridge à l'est, et Elephant and Castle au sud, les automobilistes circulant au centre de Londres doivent payer 5 livres (environ 12 \$) par jour.

Sur environ 100 000 automobilistes ayant circulé lundi dans le centre de Londres, 10 000 n'ont pas payé et devraient recevoir leur amende de 80 livres avant la fin de la semaine, a précisé le maire.

« Nous n'allons pas permettre que certains échappent au système alors que d'autres Londoniens res-

pectent la loi », a prévenu M. Livingstone.

Pour Rebecca Rees, porte-parole de l'Automobile Club britannique, « le nombre de ceux qui n'ont pas payé est très élevé, mais il devrait baisser au fur et à mesure ». « Certains de nos membres nous ont contactés pour nous dire qu'ils avaient du mal à payer », a-t-elle ajouté.

« Beaucoup ont dû faire face à une longue attente avant de pouvoir payer et il semble que certains aient décidé de risquer une amende plutôt que de continuer à attendre », a-t-elle dit.

Selon les données officielles, l'attente pour payer était de seulement 18 secondes « en moyenne ». Lundi, 40 % des automobilistes ont payé dans des garages, 30 % par téléphone, 20 % via l'Internet et 10 % par messages écrits envoyés par téléphone.

Plus de 800 caméras sophistiquées, capables de lire 90 % des plaques d'immatriculation et de vérifier dans une banque de données si la taxe a bien été payée, ont été installées aux entrées et à l'intérieur de la zone.

Seules quelques centaines de personnes, dont le leader de l'opposition conservatrice Iain Duncan Smith, s'étaient rassemblés lundi matin dans plusieurs endroits de Londres, pour dénoncer la *Ken-Gestion Charge* (un jeu de mots sur *Congestion Charge* et le prénom du maire).

Les détracteurs affirment que le péage va déplacer les problèmes de circulation et de stationnement vers la périphérie de la zone. Plusieurs associations de riverains ont attaqué le maire en justice, mais elles ont été déboutées.

Hier, des membres de l'Association du transport de fret (FTA) se sont déclarés « fondamentalement opposés au principe d'un péage pour un véhicule qui effectue de livraisons ». « Si vous avez des milliers de litres d'essence à livrer, vous ne pouvez pas prendre le métro », ont-ils argué.

900
Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

BERGERON BOURGEOIS, Jacqueline
Drummondville

BLAIN, Marguerite (Margot)
Montréal

CLAROS, José C.
Aymer

D'ESCHAMBEAULT, Armand H.

DUBUC (Lajoie), Claire
Dorion

FORTIN, Jean-Jacques
Longueuil

GÉLINAS (Champoux), Simone

GOUVAULT (Le Gendre), Marie
Île Perrot

GUAY, Yvon
Montréal

LAFERRIÈRE, Gabrielle, C.N.D.
Montréal

LAFOREST (née Moïse), Anita
Montréal

LAGUEUX-CAMERLAIN, Rita
Saint-Lambert

LALONDE, Armand
Greenfield Park

LAROSE (Perrault), Pierrette
Laval

PARIZEAU, Simon

PÉPIN, Jean-Paul

PHANEUF (Larouche), Simone

POTHIER, J. Gaston

PRUNEAU, Jean
St-Eustache

RIEL-JODOIN, Lucienne
Longueuil

RUEL, Rose (née Lavoie)

SIMARD, Yvon P.
Boucherville

VIDAL, Pierre G.

WISINTAINER LEBEAU, Bernadette
Ste-Agathe-des-Monts

N'oubliez pas de commander votre signet
cyberpresse.ca/necrologie

DÉCÈS



BERGERON BOURGEOIS, Jacqueline
1938 - 2003

À Drummondville, le 13 février 2003, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Jacqueline Bergeron, épouse de Me Léo-A. Bourgeois, demeurant à St-Nicéphore, autrefois de Drummondville. La défunte repose au Centre J.N. Donais, coopérative funéraire 191, Lindsay, Drummondville

Heures de visites: vendredi 21 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi jour des funérailles de 9 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 30. Funérailles le samedi 22 février 2003 à 11 h en l'église St-Frédéric et de là au crématorium J.N. Donais, lieu de la crémation. Des dons à la Fondation Ste-Croix et/ou aux soins palliatifs seraient appréciés. La défunte laisse dans le deuil ses enfants Roxane (Bruno Auclair), St-Hilaire, Christian (Line René), Drummondville, Jocelyn (Kathleen Mailhot), St-Nicéphore, ses petits-enfants Fanny, Maxime-Paul, Thierry, Korina, Caleb, Kim, ses frères, ses sœurs, ses belles-sœurs et beaux-frères: Charles (Monique Rhéaume), Marceline Bergeron Beaulieu, Madeleine (Serge Ally), Jacques (Céline Campagna), Roger (Jocelyne Collins), Claude Bergeron, Denise (Dr Gatien Arseneault), Angèle Bourgeois Boisselle, André Bourgeois (Yolande Desfossez), Roger Bourgeois (Mercedes Boucher), Yolande Bourgeois, ses neveux et nièces, de nombreux autres parents et amis (es).



**IMAGINEZ TOUT
CE QU'ILS
DONNERAIENT
POUR NE PLUS
QU'ON LÈVE
LA MAIN SUR EUX.**

Contre l'abus et la violence faite aux enfants



**FONDATION
MARIE-VINCENT**

WWW.MARIE-VINCENT.ORG
1 888 561-2433

MedicAlert
Toujours là
www.medicalert.ca

Pour plus d'information
1 800 668-6381



Décès, prières, remerciements

900 Petites annonces

cyberpresse.ca/necrologie

BLAIN, Marguerite (Margot)

1917 - 2003

À l'hôpital Royal Victoria, le 25 janvier 2003, est décédée Margot Blain. Elle laisse dans le deuil sa soeur Juliette B. Joly et ses cinq nièces Lyne, Danielle, Lucie, Elaine et Camille. Une messe commémorative sera célébrée le vendredi 21 février 2003 à 10 h chez les Dominicains, à la Communauté Chrétienne St-Albert le Grand, 2715 chemin Côte-Ste-Catherine, à Montréal. Amis et parents, prière de vous présenter sans autre invitation.

CLAROS, José C.

À Aylmer, le 14 février 2003, à l'âge de 77 ans, est décédé José Claros, époux de Madeleine Pagé. Il laisse dans le deuil ses enfants Anne, Louise, Robert (Denise) et Catherine (Dent), ses dix petits-enfants, ses belles-soeurs et beaux-frères de Montréal et sa famille de Bolivie. Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Paul d'Aylmer. Une messe commémorative sera célébrée à Montréal, en la paroisse de La Visitation, 1847, boul. Gouin E., à 11 h 30, le samedi 22 février 2003. Pour plus d'informations:

Funérarium Beauchamp
(819) 684-1155

D'ESCHAMBEAULT, Armand H.

Paisiblement à l'hôpital général de Scarborough, le lundi 17 février 2003, à l'âge de 79 ans, est décédé Armand H. D'Eschambeault, époux de Jacqueline. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses belles-soeurs, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs amis. Exposé à la

Résidence funéraire J.J. Cardinal
2125, Notre-Dame, Lachine
Tél.: (514) 639-1511

Les funérailles auront lieu en l'église Ste-Françoise Romaine, 1850, St-Antoine, Lachine, le vendredi 21 février à 10 h 30 et de là au cimetière St-Patrice de Sherrington. Heures de visite: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi dès 9 h 30.



DUBUC (Lajoie), Claire
1932 - 2003

À Dorion, le 16 février 2003, à l'âge de 70 ans, est décédée madame Lajoie-Dubuc, veuve en premières noces du Dr Gilles Cloutier. Outre son époux Julien Dubuc, elle laisse dans le deuil ses enfants Maryse (Dr Michel Zummo), Alain (Chantal Ah-ki), Elaine (Randall Phelps) et François Cloutier ainsi que ses sept petits-enfants, son frère et ses deux soeurs, de nombreux parents et de bons amis. Le service funéraire aura lieu, en présence des cendres, le jeudi 20 février à 11 h en la chapelle des Soeurs Missionnaires du Christ-Roi, au 4730, boul. Lévesque O. (à l'intersection du boul. Samson), Chomedey, Laval. La famille recevra les condoléances à partir de 10 h 30, à l'entrée de la chapelle.

Direction funéraire Urgel Bourgie

GOUAULT (Le Gendre), Marie

1903 - 2003

Au Centre Laurent Bergevin à l'île Perrot, à l'âge de 99 ans, est décédée Mme Marie Le Gendre, épouse de feu M. Eugène Gouault. Elle laisse dans le deuil ses fils: Jean (Marcelle Gorchon), et Michel, ses petits-enfants: Alain (Colombe Lafond), Jean-Pierre, Marie-France (Alain Charest), Didier (Patricia Dubreug), Fannie, Ariane, ses arrière-petits-enfants: Olivier (Geneviève Grenon), Avril, Christina, Amanda, Philippe, Justin et Christine ainsi que de nombreux neveux et nièces. La famille vous accueillera au:

Complexe Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
(514) 270-3112

Le jeudi 20 février de 14 h à 16 h 30. Une liturgie de la Parole sera célébrée à 16 h.

GUAY, Yvon

1923 - 2003

À Montréal, le 17 février 2003, à l'âge de 79 ans, est décédé Yvon Guay, époux de Gisèle Giguère. Outre son épouse, il laisse dans le deuil sa fille Gisèle, sa soeur Claire, ses frères Gabriel (Germaine), Paul (Jeanne), ses belles-soeurs Réjeanne et Denise, plusieurs neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire St-François d'Assise Urgel Bourgie
6700, Beaubien Est, Montréal
www.urgelbourgjie.com

La liturgie aura lieu le samedi 22 février 2003 à 15 h, en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés. Heures des visites: samedi dès 13 h.

LAFERRIÈRE, soeur Gabrielle, C.N.D.

(S.S. Gabriel-Martyr)

décédée à l'infirmerie Notre-Dame-de-Bon-Secours, le mardi 18 février 2003, à l'âge de 86 ans, dont 63 ans de vie religieuse à la Congrégation de Notre-Dame. Elle était la fille de feu Alphonse Laferrrière et de feu Alda Lefrançois. Outre sa famille religieuse, elle laisse dans le deuil sa soeur Mme Marguerite Laferrrière, de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines, parents et amis. Exposée le jeudi 20 février 2003 de 16 h à 21 h. Célébration de prières le même jour à 19 h 30 et funérailles le vendredi 21 février 2003 à 10 h à la

Maison mère
4873, avenue Westmount, Westmount
L'inhumation suivra au
Cimetière Notre-Dame-des-Neiges
Direction: Alfred Dallaire inc.
514-270-3114

LAFORÊT (née Moïse), Anita

1916 - 2003

À Montréal, le 15 février 2003, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Anita Moïse Lafort, épouse de feu Lucien Lafort. Elle laisse dans le deuil son frère Armand Moïse, ses nièces Nicole (Clive), Hélène (Jean), ses petits-neveux et nièces, Bruno, Louis et Anne, ainsi que d'autres nièces, neveux et de nombreux amis.

La famille recevra les condoléances le vendredi 21 février à partir de 13 h, en l'église Notre-Dame du Bel Amour, 7055 avenue Jean Bourdon, Montréal. Les funérailles auront lieu à 14 h et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Le tout sera suivi d'un goûter au restaurant Le Bordelais.

Au lieu de fleurs, des dons à la Société d'arthrite seraient appréciés.
Direction: Alfred Dallaire inc.
514-270-3112

LAGUEUX-CAMERLAIN, Rita

1928 - 2003

À Saint-Lambert, le 16 février 2003, à l'âge de 74 ans, est décédée Madame Rita Camerlain, épouse de monsieur Honorius Lagueux. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Agathe (Pierre Duquet), Solange et Bruno, ses petits-enfants: Marie-Noëlle, Mathieu, Emilie, Annie et Simon ainsi que des parents et amis. Direction:

Complexe funéraire Urgel Bourgie
63, rue Lorne, Saint-Lambert
www.urgelbourgjie.com
Les funérailles auront lieu le samedi 22 février à 13 h, en l'église Saint-Lambert, 41, rue Lorne.



LALONDE, Armand

À l'hôpital Charles Lemoine de Greenfield Park, est décédé à la suite d'une longue maladie, monsieur Armand Lalonde, âgé de 81 ans, époux bien-aimé de Thérèse Brunet. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Micheline (Richard Reid) et Louise (Marc Arcand), ses petits-enfants: Jean-Sébastien (Sophie), Marc-André (Véronique), Noémi (Jonathan) et Pier-Alexandre, ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi qu'autres parents et amis. Monsieur Lalonde est un retraité de la Steelco où il a travaillé pendant plusieurs années. Exposé à:

La Maison Darche Réseau Dignité
425, chemin St-Jean, La Prairie
Les funérailles seront célébrées le samedi 22 février à 11 h, en l'église St-Marc de Candiac et de là au crématorium Darche. Heures de visites: vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h 21 h. Samedi, les gens sont priés de ses rendre directement à l'église.

LAROSE (née Perreault), Pierrette

1927 - 2003

À l'hôpital Cité de la Santé, le 14 février 2003, à l'âge de 76 ans, est décédée Madame Pierrette Perreault, épouse de M. Réal-André Larose. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Pierre (Claudette Séguin), Marie-Andrée (Serge Sansregret) et Jean-Yves (Michèle Faucher), sept petits-enfants et deux arrière-petits-enfants, un frère Guy Perreault (Lucette Tremblay) et une soeur Madeleine (feu Laurent M. Tanguay) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Mme Perreault a consacré sa vie à sa famille, aux arts, musique, peinture et aux arts textiles. Professeure de musique à la Commission scolaire des Milles-les, membre des Tisserins de Laval, créatrice du Tartan de Laval et directrice musical et pédagogique de l'Académie de Musique de Ville de Laval qu'elle dirigea de 1971 à 1997. Elle sera exposée au

Salon Alfred Dallaire inc.
Complexe funéraire Ste-Dorothée
1350 Autoroute 13 (sud du boul. St-Martin) Laval, (514-270-3114)
les jeudi et vendredi 20 et 21 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h et samedi dès 9 h 30 suivi des funérailles à 11 h, en l'Église St-Léopold
3827, boul. Ste-Rose, Fabreville, Laval
La famille remercie ceux et celles qui viendront lui rendre hommage. Des dons à la Société canadienne du cancer, seraient appréciés.

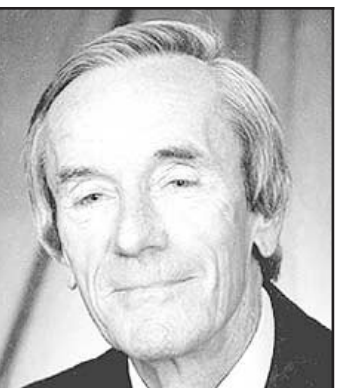


PARIZEAU, Simon
1987 - 2003

Subitement, à 15 ans, Simon nous a quittés. Il laisse en deuil d'innombrables amis de tous âges dont sa mère Francine Goyette, son père Bernard Parizeau, ses frères Alexandre et Hadrien, ses grands-parents Andrée Guérin-Goyette, Marcel Goyette, feu Alice Posnanska-Parizeau, Jacques Parizeau, Lisette Lapointe et Aline Boucher, sa tante Isabelle Parizeau, son oncle Jean Corbeil, sa marraine Johanne Guérin, son parrain Michel Montpetit ainsi qu'autres parents. La famille recevra les condoléances au

Complexe Alfred Dallaire inc.
1120, Jean-Talon Est, Montréal
514-270-3112

le vendredi 21 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles auront lieu en l'église de La Visitation, 1847, Gouin Est, Montréal, le samedi 22 février à 10 h et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Au lieu de fleurs, des dons à l'Association québécoise des enfants atteints d'audi-mutité seraient appréciés.



PÉPIN, Jean-Paul
1928 - 2003

De Longueuil, le 16 février 2003, est décédé Jean-Paul Pépin, époux en premières noces de feu Marielle Dumesnil et en deuxièmes noces de Patricia Houle. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses deux fils Pierre (Nicole Garon) et Ronald (Francine Frappier), ses deux petites-filles Tiao et Jade, ses frères et soeurs Rosaire (Marie Paule), Gilbert (Margot), Solange, Gabrielle (Germain), Françoise (Pierre), François et André. Il laisse également sa belle-famille Yolande Houle Mailhot, Laurier Houle (Gabry), André (Danièle) et Elaine Raymond ainsi que de nombreux neveux et nièce et ses amis de Longueuil et de Floride. Exposé à

La Maison Darche Réseau Dignité

505, boul. Curé Poirier ouest, Longueuil
Les funérailles seront célébrées le jeudi 20 février à 13 h en la co-cathédrale St-Antoine et de là au cimetière St-Antoine. Heures de visites: mercredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, jeudi dès 10 h.

PHANEUF (Larouche), Simone

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès, survenu le 15 février 2003, de Simone Larouche Phaneuf, épouse de feu J. Emery (Loulou) Phaneuf, soeur de feu Valmont, Georges, Gilles Larouche et de Thérèse Ricard. Elle laisse dans le deuil ses soeurs Marie Lambert et Andrea Thorne, plusieurs neveux, nièces, leurs enfants ainsi que parents et amis (es). Selon sa volonté, elle ne sera pas exposée. Un service religieux aura lieu le jeudi 20 février à 13 h en l'église Notre-Dame-des-Neiges, 5366 Côte-des-Neiges. La famille recevra les condoléances à l'église à partir de 11 h 30. La famille remercie le personnel du Pavillon Alfred Desrochers pour leur grand dévouement envers Madame Simone. Au lieu de fleurs, des dons au Pavillon Alfred Desrochers, 5325 rue Victoria, Montréal, H3W 2P2, seraient appréciés. Direction:

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6520, rue St-Denis (angle Beaubien) Montréal
Tél.: 514-727-2847, téléc.: 514-277-2136



POTHIER, J. Gaston

À son domicile, le 15 février 2003, à l'âge de 74 ans, est décédé M. J. Gaston Pothier, conjoint de dame Suzanne Filion. Il demeurait à Lévis et autrefois à La Tuque. Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil sa fille Mireille Pothier Huneault; sa belle-mère: Pearl Cleary (feu Pierre Filion Sr); sa soeur ses beaux-frères et ses belles-soeurs: Raymond (feu Réjean Forget), Fleurette Lefebvre (feu Yvon), Estelle Cossette (feu Lévis), Pierre Filion (Shirley Renaud), Michelle Filion (Jacques Pothier) et Hermance Filion (Jim Adams); ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation québécoise du cancer, 190, rue Dorchester Sud, bureau 50, Québec, G1K 5Y9. La famille vous accueillera à la résidence funéraire

J. M. Lacoursière & Fils
341, du Moulin
St-Tite, comté de Champlain
(418) 365-6322

le samedi 22 février à compter de 11 h. Par la suite, le service religieux sera célébré le même jour à 14 h en l'église de St-Tite, comté de Champlain.

PRUNEAU, Jean

1952 - 2003

À St-Eustache, le 16 février 2003, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Jean Pruneau, époux de Nicole Chénier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Anick (Martin Harnois), Geneviève et Marie-Claude, ses petits-enfants Gabrielle et Simon-Olivier, sa filleule Cathleen, sa mère Georgette Guay, sa soeur Diane, son frère Marc, ses beaux-parents Madeleine et René Chénier, ses belles-soeurs Francine (Yves) et Louise Chénier ainsi que de nombreux parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
514-270-3112

le samedi 22 février de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Une réunion de prières aura lieu à 19 h 30 dans la chapelle. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. Le service de téléphonie ayant ses limites, nous communiquerons avec Jean par la pensée et la prière.



RIEL-JODOIN, Lucienne
1916 - 2003

De Longueuil, le 15 février 2003, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Lucienne Riel, fille de Robertine Charron et Ubald Riel, épouse de feu M. Roméo Jodoin. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Yves (Andrée Drolet) et Jean (Roselind Pandong), ses petits-enfants: Christine et Alain, son frère Maurice Riel (Laurence Cloutier), sa belle-soeur Georgette Demers, ses neveux et nièces ainsi qu'autres parents et amis. Une liturgie de la parole, en présence des cendres, aura lieu le samedi 22 février à 11 h, en la chapelle de:

La Maison Darche Réseau Dignité

505, boul. Curé Poirier Ouest, Longueuil
La famille recevra les condoléances à compter de 10 h 30.

En sa mémoire un don à la Fondation des Centres d'hébergement de Longueuil, serait apprécié. (Les enveloppes de dons seront disponibles à la chapelle.)



SIMARD, Yvon P.
1931 - 2003

Subitement à Boucherville, le 18 février 2003, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Yvon P. Simard, ingénieur retraité, époux de Suzanne Lapointe. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Pierre Jean (Mireille Guidart), sa fille France (Mario Boucher), ses petits-enfants Antoine, Flavie, Mathieu, François et Louis, ses frères, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis. La famille accueillera parents et amis au

Complexe funéraire Pierre Tétrault inc.
549, Samuel-de-Champlain
(à l'Est de Montarville sortie 19 de la route 132)
Boucherville

Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 21 février à 17 h en la chapelle du Complexe funéraire Pierre Tétrault. Heures de visite: le vendredi 21 février de 14 à 17 h. Des dons pour la Fondation du Centre hospitalier Pierre-Boucher seraient appréciés.



VIDAL, Pierre G.
1935 - 2003

Le 16 février 2003, est décédé M. Pierre G. Vidal, époux de Denise Allain. Outre son épouse, il laisse son fils Jean-Pierre, ses beaux-frères, belles-soeurs, autres parents et plusieurs amis.

Une courte cérémonie, en présence des cendres, aura lieu le vendredi 21 février, à 11 heures, à la résidence funéraire:

Desrosiers & Fils inc.
10 de Martigny Est, St-Jérôme
Une messe sera célébrée ultérieurement à son intention. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

WISINTAINER LEBEAU, Bernadette

1909 - 2003

À Ste-Agathe-des-Monts, le 16 février 2003, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme Bernadette Wisintainer Lebeau de Montréal, épouse de feu Louis-Philippe Lebeau. Elle laisse dans le deuil ses enfants Bernard (Suzanne Robitaille), Hélène (Réal Hébert), ses petits-enfants Henri et Martin Lebeau ainsi que Philip, Frédéric et Stéphane Khushf, ainsi que ses arrière-petits-enfants William, Emilie et Maxime. La cérémonie d'adieu aura lieu le mercredi 19 février 2003 à 19 h en la chapelle du

Centre funéraire Côte-des-Neiges inc.
4525, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal Tél.: 514-342-8000

La famille recevra les condoléances le mercredi 19 février 2003 dès 18 h au salon du centre funéraire. Des dons pour les oeuvres du Cardinal Léger seraient appréciés.

1er ANNIVERSAIRE



BERNARD BILODEAU

À la mémoire de Bernard Bilodeau, juge retraité de la cour du Québec.

Un service commémoratif aura lieu le 21 février 2003 à 19 heures, en souvenir du décès de Bernard Bilodeau, survenu le 11 février 2002. La messe sera célébrée à la chapelle du Grand Séminaire de Montréal située au 2065 Sherbrooke Ouest.

Les parents et amis qui l'ont connu et aimé sont invités à cette cérémonie.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à la Sainte Vierge pour faveur obtenue. M.R.



À la mémoire de...

Tout communiqué
d'avis de décès
publié dans
La Presse sera
plastifié et remis
gratuitement à la
famille éprouvée.

514.285.6816

La Presse

3115319A

3115320

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS

DUFORT, Françoise
Pour avoir partagé notre peine lors du décès de Françoise, la famille Dufort remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathie quelle qu'en soit la forme. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Grâce
à vos dons,
la vie
continue...

Le don par
testament

Une autre
façon de
donner

(514) 593-2525

INSTITUT DE
CARDIOLOGIE
DE MONTRÉAL
FONDS DE RECHERCHE

3115517A

3115519

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS D'UN AGENT DE RENSEIGNEMENT PERSONNEL

Le présent avis est à l'effet que l'Agence de Recouvrement Ogilvie (ARO INC), compagnie légalement constituée en vertu de la partie 1A de la Loi des compagnies du Québec et en opération depuis le 1^{er} mars 1995, a des dossiers sur autrui et qu'elle sera appelée à communiquer à ses cocontractants des rapports de crédit au sujet du caractère, de la réputation et de la solvabilité des personnes concernées par ces dossiers et qu'elle recevra communication de ses cocontractants de renseignements personnels sur autrui. Les personnes concernées par ces rapports peuvent consulter leur dossier de même que demander des rectifications de leur dossier, le tout en conformité avec la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le domaine privé en s'adressant par écrit à l'Agence de Recouvrement Ogilvie (ARO INC), 6555, boulevard Métropolitain Est, bureau 100, Montréal (Québec) H1P 3H3. 3119651

B2B TRUST
UNE FILIALE DE LA BANQUE LAURENTIENNE

AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle des actionnaires de B2B Trust (le « Trust ») se tiendra le **mercredi 19 mars 2003, à 16 heures**, au Centre Mont-Royal, 2200, rue Mansfield, à Montréal (Québec), aux fins suivantes :

- 1) réception des états financiers du Trust pour l'exercice terminé le 31 octobre 2002 et du rapport du vérificateur y afférent;
- 2) élection des administrateurs pour la prochaine année;
- 3) nomination du vérificateur;
- 4) examen de toute autre question dont l'assemblée pourrait être régulièrement saisie.

Par ordre du conseil d'administration,
La secrétaire,
LORRAINE PILON
Toronto (Ontario), le 20 janvier 2003

Parcs Canada Parks Canada

**APPEL D'OFFRES
SERVICE DE TRAVERSIER**

PROJET : 03-0011 LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU FORT-LENNOX
DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet ci-haut et adressées à :

Gestionnaire, Services ministériels
PARCS CANADA
Unité de gestion de l'Ouest du Québec
1899, boulevard De Périgny
Chambly (Québec) J3L 4C3
Téléphone : (450) 447-4810
Télécopieur : (450) 658-2428

seront reçues jusqu'à **15 heures le 19 MARS 2003**.

Les soumissions devront être présentées sur les formules de Parcs Canada et pour la totalité du service, comme indiqué dans les documents d'appel d'offres.

Les devis et documents de soumissions qui s'y rapportent peuvent être obtenus à l'adresse précitée.

Lieu d'examen de la documentation et devis
À l'adresse mentionnée plus haut.

Parcs Canada ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Yvan Gauthier
Le gestionnaire, Services ministériels
PARCS CANADA
Unité de gestion de l'Ouest du Québec

Canada

AVIS

AVIS AUX CRÉANCIERS AFFAIRE INTÉRESSANT LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES ET UN PLAN DE TRANSACTION OU D'ARRANGEMENT CONCERNANT GROUPE EN TÉLÉCOMMUNICATIONS GT INC. (GT GROUP TELECOM INC.), DE SERVICES EN TÉLÉCOMMUNICATIONS GROUPE GT CORP. (GT GROUP TELECOM SERVICES CORP.), GT GROUP TELECOM SERVICES (USA) CORP. ET LONDONCONNECT INC.

OBJET : PROCÉDURE RELATIVE À L'AVIS DE RÉCLAMATION CONCERNANT DES RÉCLAMATIONS SPÉCIFIQUES ÉVENTUELLES CONTRE DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS DE GROUPE EN TÉLÉCOMMUNICATIONS GT INC.

SOYEZ AVISÉ que le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance de la Cour supérieure de justice rendue le 14 février 2003.

Veillez noter que le présent avis ne concerne que les réclamations spécifiques éventuelles contre des administrateurs et des dirigeants de Groupe en télécommunications GT Inc., ainsi qu'il est énoncé ci-dessous.

Le présent avis ne s'applique pas aux réclamations, de quelque nature que ce soit, contre GT Group Telecom Services Corp., GT Group Telecom Services (USA) Corp. et LondonConnect Inc., ou contre des administrateurs et des dirigeants de ces trois entités.

Les réclamations contre GT Group Telecom Services Corp., GT Group Telecom Services (USA) Corp. et LondonConnect Inc. ainsi que leurs administrateurs et dirigeants respectifs ont été traitées dans le cadre du plan d'arrangement déposé par ces trois entités et sanctionné par une ordonnance de la Cour supérieure de justice rendue le 23 décembre 2002, laquelle ordonnance a été subséquemment homologuée aux États-Unis le 2 janvier 2003 par une ordonnance de la Bankruptcy Court des États-Unis en vertu de l'article 304 de la loi intitulée *Bankruptcy Code*. Les créanciers de GT Group Telecom Services Corp., de GT Group Telecom Services (USA) Corp. et de LondonConnect Inc. NE SONT PAS tenus de répondre au présent avis.

Dans l'ordonnance, l'expression « réclamations A et D » désigne les réclamations spécifiques éventuelles contre des administrateurs et des dirigeants de Groupe en télécommunications Inc. Cette expression s'entend de l'ensemble des frais, des réclamations, des dettes et des obligations qu'un administrateur ou un dirigeant contracte ou engage (notamment, les frais juridiques sur la base entre avocat et client) en sa qualité d'administrateur ou de dirigeant de Groupe en télécommunications Inc., de GT Group Telecom Services Corp., de GT Group Telecom Services (USA) Corp. et de LondonConnect Inc., ou de l'une d'entre elles, en tout temps, d'effectuer des paiements dont l'administrateur ou le dirigeant en cause peut être redevable aux termes d'une loi en sa qualité d'administrateur ou de dirigeant de Groupe en télécommunications Inc. relativement à certaines réclamations prévues par la loi et à certaines fiducies réputées, ou relativement à des traitements et à d'autres montants dont des employés sont créanciers, saisi dans la mesure où l'administrateur ou le dirigeant en cause a participé activement au manquement à une obligation fiduciaire connexe, a fait preuve de négligence grave ou a commis une faute volontaire.

De plus amples détails au sujet des réclamations éventuelles spécifiques sont présentés au paragraphe 23a) et à l'article 24 de l'ordonnance initiale rendue en vertu de la LAOC, qui peut être consultée à l'adresse www.pwcglobal.com/brs-gt.

La Cour a ordonné que toute partie (un « demandeur ») qui désire présenter une réclamation A et D remette à PricewaterhouseCoopers Inc. (le « contrôleur ») un avis de réclamation au plus tard le 28 mars 2003. On peut se procurer un formulaire d'avis de réclamation à l'adresse www.pwcglobal.com/brs-gt, ou auprès du contrôleur en télécopiant une demande écrite au numéro (416) 814-3219, à l'attention de M^{me} Louisa Blunda.

La Cour a aussi ordonné que les réclamations A et D de tous les demandeurs qui n'ont pas remis d'avis de réclamation au contrôleur au plus tard le 28 mars 2003 soient à jamais éteintes et irrecevables à compter du 28 mars 2003 et que tous les demandeurs soient réputés avoir accordé une quittance entière et définitive à l'égard de toutes les réclamations A et D.

Les demandeurs qui désirent obtenir de plus amples renseignements sont priés de communiquer avec PricewaterhouseCoopers Inc., le contrôleur de Groupe en télécommunications Inc. nommé par la Cour (à l'attention de M^{me} Tracey Weaver - téléphone (416) 814-5735 ou télécopieur (416) 814-3210).

FAIT le 14 février 2003 à Toronto, Canada.

PRICEWATERHOUSECOOPERS

EMPLACEMENT D'UNE AGENCE TERROIR

La SAQ hésite entre le Vieux-Port de Québec et le marché Jean-Talon

MARC LESTAGE
Le Soleil

La SAQ n'a pas encore décidé si elle permettra l'installation d'une agence de vente SAQ-terroir au marché public du Vieux-Port de Québec, une initiative que le syndicat des employés de la société d'État conteste.

La Société des alcools du Québec a prévu ouvrir un maximum de cinq agences du genre dans autant de marchés publics, l'an dernier, après que la Régie des courses et du jeu, qui administre également les permis de vente d'alcool, eut interdit toute vente d'alcool dans les marchés publics.

Depuis l'annonce du projet en mai, la SAQ a déjà lancé des agences dans le Vieux-Longueuil, à Saint-Jean, La Pocatière et chez Rose Drummond. Une seule autre agence devrait ouvrir ses portes, ce printemps, selon la proposition de la SAQ. Une représentante de la société, M^{me} Josée Morin a confirmé hier au quotidien *Le Soleil* que cette cinquième et dernière agence « terroir » sera installée au marché Jean-Talon à Montréal ou au Vieux-Port de Québec. « Aucune décision

n'a encore été prise quant à l'emplacement définitif », d'ajouter la porte-parole.

La société d'État a lancé son projet d'agences terroir de façon à permettre aux petits fabricants locaux de produits alcoolisés de profiter d'un circuit de vente en dehors de leur ferme. Le syndicat a opposé une fin de non recevoir catégorique au projet considérant qu'il s'agit « encore une fois d'une façon détournée pour la SAQ de privatiser encore une petite partie de son monopole », selon le président du syndicat Roger Fortin. Des requêtes ont d'ailleurs été soumises au Tribunal de travail afin de faire établir que les travailleurs des agences SAQ-terroir devront être inclus dans le certificat d'accréditation du syndicat des employés de la SAQ.

Le syndicat a également demandé cette semaine à M^e Guy Bertrand de Québec d'engager des procédures afin de bloquer le projet. La requête s'appuie sur une opinion juridique qui soutient que la SAQ n'a pas le droit de partager avec un tiers le mandat qui lui a été confié par l'État. M^e Bertrand entend démontrer, entre autres, que les partenaires de la SAQ dans le projet d'agences terroir sont en fait « des distributeurs indépendants, voire des concessionnaires opérant à leurs frais et à leurs risques et détenant leur propre clientèle ».

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Appel d'offres

Corporation d'hébergement du Québec

PROJET NO : 20030210-MCG-001

La Corporation d'hébergement du Québec demande des soumissions pour l'acquisition de :

| Appels d'offres | Quantité | Livré | Installé | Opéré |
|---|----------|-------|----------|-------|
| Location d'un système de contrôle des hydrocarbures incluant les services d'opération et de suivi | 1 | x | x | x |

Les personnes intéressées doivent consulter les avis d'appel d'offres diffusés par l'intermédiaire des babillards électroniques sur le site de Constructo ou de MERX :

Internet : www.constructo.ca ou www.merx.com

Date de réception et ouverture des soumissions : 7 mars 2003 à 15 h 00

La Corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des offres reçues.

Les appels d'offres de la CHQ peuvent être consultés sur notre site Internet : www.chq.gouv.qc.ca

Québec

3119441A

Appel d'offres

Ville de Montréal

Service environnement, voirie et réseaux
Fourniture et livraison de sulfate d'aluminium

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal, à l'attention de la greffière, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour :

Soumission : 1800-AE
Date d'ouverture : 12 mars 2003.

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 février 2003 au Service environnement, voirie et réseaux, station d'épuration des eaux usées, au 12001, boul. Maurice-Duplessis, de 8 h 30 à 16 h 30, contre un paiement de 20 \$ non remboursable.

Dépôt de garantie : Chèque visé de 1 250 000 \$ ou un cautionnement de 2 500 000 \$.

Renseignements : Élie Salem, ing. (514) 280-4382.

Vente du cahier des charges :
Téléphone : (514) 280-4400
Télécopieur : (514) 280-4387

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la **Ville de Montréal**.

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 19 février 2003.
La greffière de la Ville
M^e Jacqueline Leduc

3118626

Date : le 19 février 2003
Contrat N° : 9534-035

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
The Jacques Cartier and Champlain Bridges Incorporated

AVIS AUX ENTREPRENEURS

LES PONTS JACQUES CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE, société commerciale légalement constituée, ayant son siège social à Ottawa, province d'Ontario et sa principale place d'affaires à Longueuil, province de Québec, établie par la Loi sur l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et agissant aux présentes en qualité de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada et en exerçant les pouvoirs (ci-après appelée "PROPRIÉTAIRE").

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par le Propriétaire et marquées "SOUMISSION POUR LE CONTRAT No 9534-035" relativement

PONTS JACQUES-CARTIER ET CHAMPLAIN, AUTOROUTE BONAVENTURE ET LEURS APPROCHES, BALAYAGE DE LA CHAUSSÉE (2003-2004)

seront reçues aux bureaux du Propriétaire, à l'adresse ci-dessous laquelle est la seule et unique adresse de réception des soumissions, jusqu'à 15:00 le VENDREDI 7 MARS 2003.

LES PONTS JACQUES CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE
1111, RUE ST-CHARLES OUEST, TOUR OUEST, BUREAU 600
LONGUEUIL (QUÉBEC)
J4K 5G4
TÉL: (450) 651-8771 / TÉLÉC: (450) 651-7605

On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de \$60.00 comptant ou par chèque visé, établi à l'ordre du Propriétaire, montant qui ne sera pas remboursable. Heures d'ouverture de nos bureaux : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30.

Toute soumission livrée à une autre adresse sera automatiquement RETOURNÉE.

Les soumissions doivent être rédigées sur la formule de soumission fournie et retournée dans l'enveloppe pourvue à cette fin.

Le prix unitaire soumis à chaque désignation de travaux ou de matériaux correspondra au coût réel de ces dits travaux ou matériaux. Si, selon l'opinion de l'ingénieur, ces prix ne représentent pas les coûts réels, le propriétaire pourra rejeter la soumission.

Vous êtes tenus de soucrire uniquement la formule de soumission; les autres documents sont fournis seulement à titre documentaire et afin d'indiquer les conditions contractuelles à l'adjudicataire.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux devis mentionnés dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune soumission.

LA SECRÉTAIRE DE LA SOCIÉTÉ
M^e Sylvie Lefebvre

Canada

3119546A

AVIS LÉGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.hydroquebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

3106306

VIA

VIA Rail Canada

APPEL D'OFFRES

No 200205023

FOURNITURE

D'UNIFORMES ET

GESTION DU

PROGRAMME D'UNIFORMES

VIA Rail Canada inc. sollicite des soumissions devant être reçues au plus tard le **21 mars 2003 à 14 h, heure de Montréal**, pour la fourniture d'uniformes et la gestion du programme d'uniformes destinés à 1 800 employés travaillant à bord des trains et dans les gares.

Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur réception, par VIA, d'une demande écrite accompagnée d'un chèque certifié ou d'un mandat non remboursable au montant de cinquante dollars (\$50), à l'ordre de VIA Rail Canada Inc.

Veillez adresser votre demande au Service Approvisionnement et Immeubles, 3, Place Ville-Marie, bureau 500, Montréal (Québec) H3B 2C9. Téléphone: (514) 871-6739.

3111798

VILLE DE MONTRÉAL

APPEL D'OFFRES

SOUMISSION 2003-05

ENLÈVEMENT, TRANSPORT ET ÉLIMINATION DES ORDURES MÉNAGÈRES POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET 2003 AU 30 JUIN 2004 AVEC QUATRE (4) OPTIONS DE RENOUVELLEMENT POUR LES SECTEURS DE L'ÎLE-BIZARD ET SAINTE-GENEVIÈVE ET LA PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2004 AU 31 MARS 2005 AVEC TROIS (3) OPTIONS DE RENOUVELLEMENT POUR LE SECTEUR DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE

L'Arrondissement de l'Île-Bizard/Sainte-Genève/Sainte-Anne-de-Belleuve demande des soumissions pour l'enlèvement, le transport et l'élimination des ordures ménagères pour la période du 1^{er} juillet 2003 au 30 juillet 2004 avec quatre (4) options de renouvellement pour l'Île-Bizard, Sainte-Genève et du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005 avec trois (3) options de renouvellement pour le secteur de Sainte-Anne-de-Belleuve.

Les appels d'offres seront disponibles à compter du 20 février 2003 au bureau d'arrondissement situé au 13, rue Chauré à Sainte-Genève.

Les soumissions scellées dans des enveloppes fournies portant l'inscription « Soumission pour l'enlèvement, transport et l'élimination des ordures ménagères » adressées à la sous-signée, seront reçues au 13, rue Chauré, Sainte-Genève, jusqu'à 11h00, le 11 mars 2003 pour être ouvertes publiquement au même endroit, à la même heure.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des fournisseurs ayant leur principale place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou un territoire visé par cet accord.

L'Arrondissement de l'Île-Bizard, Sainte-Genève, Sainte-Anne-de-Belleuve se réserve le droit de refuser une, plusieurs ou toutes les soumissions et ne sera tenue d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve le droit de retourner en soumission pour les options pour les périodes couvrant la 2^e, la 3^e, la 4^e et la 5^e année. L'Arrondissement se réserve le droit d'opter pour différentes options pour différents secteurs.

Mme Danielle Chauré
Service des approvisionnements